

Demande déposée le 17/02/2025	
Par :	ASH ENERGIE MONSIEUR HUDITA VASILE DANUT
Demeurant à :	17 RUE DE L'ORMETEAU 77500 CHELLES
Sur un terrain sis :	18 Rue du Bout de Bas à : JOUY SUR EURE 358 AB 103, 358 AB 99
Nature des Travaux :	Pose de panneaux photovoltaïques au sol

N° DP 027 358 25 00003

Surface de plancher créée : m²

Le Maire ;

Vu la déclaration préalable susvisée ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants et R 421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 17/12/2019, modifié le 28/09/2021 et le 11/10/2022, révisé le 27/06/2023, modifié le 15/10/2024 ;

Considérant l'Article N1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui stipule que toutes les constructions et installations sont interdites à l'exception de celles visées à l'article 2 ;

Considérant que dans l'article N2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal la pose de panneaux photovoltaïques n'est pas autorisée ;

:::ARRÊTE:::

Article Unique : Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à JOUY SUR EURE, le 10/04/2025

Le Maire,



Philippe ALLAIN

*Pour le Maire
L'Adjoint délégué*

Affiché en Mairie le :

10/04/2025